

L'ensemble des critères précités permettent de réaliser l'évaluation de l'agent sur la base de la grille ci-dessous :

Manière de servir	Modulation du CIA
Insuffisante	La manière de servir « <i>Insuffisante</i> » concerne les agents qui font preuve d'une défaillance caractérisée en matière d'engagement et d'implication professionnels dans les missions qui leur sont dévolues.
A développer/ A consolider	La manière de servir est considérée « <i>A développer/ A consolider</i> » lorsque les connaissances sont élémentaires et nécessitent un accompagnement important
Satisfaisant	La manière de servir est considérée « <i>Satisfaisante</i> » lorsque les connaissances sont générales et en conformité avec les attentes de la hiérarchie. L'agent fait preuve d'une autonomie dans la prise en charge de situations courantes
Très satisfaisant	La manière de servir est considérée « <i>Très satisfaisante</i> » lorsque les connaissances sont approfondies et que l'agent fait preuve d'une autonomie et/ou d'une très forte implication dans la prise en charge de situations complexes.
Excellent	La manière de servir est considérée « <i>Excellente</i> » lorsque l'agent domine les sujets traités, est capable de les faire évoluer et fait preuve d'une implication au-delà des attentes.

2. La détermination du niveau de modulation :

Il est rappelé que le CIA est non reconductible automatiquement d'une année sur l'autre.

Par ailleurs, les montants de CIA sont fixés dans la limite comprise entre 0 € et le plafond réglementaire en CIA fixé par groupe de fonctions et par type de service (AC/SD). Ces plafonds réglementaires sont indiqués en annexe 4.2.

Sur cette base, des **montants de référence** en gestion sont définis annuellement pour chaque corps et/ou grade concerné. Ils peuvent évoluer en fonction des disponibilités budgétaires chaque année.

Tableau présentant les montants de référence pour l'année 2021 :

Corps	Grade	Administration centrale et services déconcentrés d'IdF*	Autres services déconcentrés
AC, AUE, IPEF, etc...	Ensemble des grades des corps intégrant un indice hors échelle C	1 500 €	1 350 €
AAE, IAE, ITPE ex IAM, OP, CTSS, IEF, DPCSR, ISIC, CED, etc...	Emploi et 2e et 3e niveau de grade des corps de catégorie A n'intégrant pas un indice HEC	1 350 €	1 200 €
	1er niveau de grade des corps de catégorie A n'intégrant pas un indice HEC	1 200 €	1 050 €
ASS, Inf A, assistant d'ingénieur	Ensemble des grades	1 200 €	1 050 €
SACDD, Ass adm. av. civile, OPa, IPCSR, TSDD, TSMA, etc...	Ensemble des grades des catégorie B	660 €	550 €
AAAE, ATAE, SGM, etc...	Ensemble des grades de catégorie C dont emploi APST1 et APST2	350 €	350 €

* services déconcentrés d'Ile-de-France : DRIEAT (DRIEA/ DRIEE) / DRIHL / DDI 77-78-91-95

A partir de ces montants de référence, des **fourchettes de modulation** sont définies et présentées sur le modèle suivant : un tableau indique la correspondance entre l'évaluation qui peut être faite sur la manière de servir d'un agent et les fourchettes de montants du complément annuel qui peuvent y être associées. Ce tableau sera également communiqué à chaque campagne annuelle.

Tableau des fourchettes de modulation en administration centrale et services déconcentrés d'IdF* pour 2021 :

Administration Centrale et services déconcentrés d'IdF						
Corps**	Grade	Manière de servir				
		Insuffisante	A développer A consolider	Satisfaisante	Très satisfaisante	Excellente ***
AC, AUE, IPEF, etc...	Ensemble des grades des corps intégrant un indice hors échelle C	De 0 € à 600 €	De 601 € à 1 200 €	De 1 201 € à 1 500 €	De 1 501 € à 2 250 €	A partir de 2 251 €
AAE, IAE, ITPE ex IAM, OP, CTSS, IEF, DPCSR, ISIC, CED, etc...	Emploi et 2e et 3e niveau de grade des corps de catégorie A n'intégrant pas un indice HEC	De 0 € à 540 €	De 541 € à 1 080 €	De 1 081 € à 1 350 €	De 1 351 € à 2 025 €	A partir de 2 026 €
	1er niveau de grade des corps de catégorie A n'intégrant pas un indice HEC	De 0 € à 480 €	De 481 € à 960 €	De 961 € à 1 200 €	De 1 201 € à 1 800 €	A partir de 1 801 €
ASS, Inf A ¹ , assistant d'ingénieur	Ensemble des grades	De 0 € à 480 €	De 481 € à 960 €	De 961 € à 1 200 €	De 1 201 € à 1 800 €	A partir de 1 801 €
SACDD, Ass adm. av. civile, OPa, IPCSR, TSDD, TSMA, etc...	Ensemble des grades des catégorie B	De 0 € à 264 €	De 265 € à 528 €	De 529 € à 660 €	De 661 € à 990 €	A partir de 991 €
AAAE, ATAE, SGM, etc...	Ensemble des grades de catégorie C dont emploi APST1 et APST2	De 0 € à 140 €	De 141 € à 280 €	De 281 € à 350 €	De 351 € à 525 €	A partir de 526 €
* services déconcentrés d'Ile-de-France : DRIEAT (DRIEA/ DRIEE) / DRIHL / DDI 77-78-91-95						
** liste des corps non exhaustive						
*** le montant maximum correspond au plafond réglementaire par corps et groupe de fonction (cf. annexe 4.2)						
¹ Pour les infirmiers A, les montants maximum correspondant aux évaluations « très satisfaisante » et « excellente » sont à fixer dans la limite du plafond réglementaire à savoir : 1 775 € (gr. 2) pour l'administration centrale et 1 570 € en service déconcentré (IdF)						

Tableau des fourchettes de modulation au sein des autres services déconcentrés (hors IdF*) pour 2021 :

Autres services déconcentrés (hors SD IdF)						
Corps**	Grade	Manière de servir				
		Insuffisante	A développer A consolider	Satisfaisante	Très satisfaisante	Excellente ***
AC, AUE, IPEF, etc	Ensemble des grades des corps intégrant un indice hors échelle C	De 0 € à 540 €	De 541 € à 1 080 €	De 1 081 € à 1 350 €	De 1 351 € à 2 025 €	A partir de 2 026 €
AAE, IAE, ITPE ex IAM, OP, CTSS, IEF, DPCSR, ISIC, CED etc.	Emploi et 2e et 3e niveau de grade des corps de catégorie A n'intégrant pas un indice HEC	De 0 € à 480 €	De 481 € à 960 €	De 961 € à 1 200 €	De 1 201 € à 1 800 €	A partir de 1 801 €
	1er niveau de grade des corps de catégorie A n'intégrant pas un indice HEC	De 0 € à 420 €	De 421 € à 840 €	De 841 € à 1 050 €	De 1 051 € à 1 575 €	A partir de 1 576 €
ASS, Inf A ¹ , assistant d'ingénieur	Ensemble des grades	De 0 € à 420 €	De 421 € à 840 €	De 841 € à 1 050 €	De 1 051 € à 1 575 €	A partir de 1 576 €
SACDD, Ass adm. av. civile, OPa, IPCSR, TSDD, TSMA etc	Ensemble des grades des catégorie B	De 0 € à 220 €	De 221 € à 440 €	De 441 € à 550 €	De 551 € à 825 €	A partir de 826 €
AAAE, ATAE, SGM, etc	Ensemble des grades de catégorie C dont emploi APST1 et APST2	De 0 € à 140 €	De 141 € à 280 €	De 281 € à 350 €	De 351 € à 525 €	A partir de 526 €
* services déconcentrés d'Ile-de-France : DRIEAT (DRIEA/ DRIEE) / DRIHL / DDI 77-78-91-95						
** liste des corps non exhaustive						
*** le montant maximum correspond au plafond réglementaire par corps et groupe de fonction (cf. annexe 4.2)						
¹ Pour les infirmiers A, les montants maximum correspondant aux évaluations « très satisfaisante » et « excellente » sont à fixer dans la limite du plafond réglementaire à savoir 1 570 € (gr. 2)						